

COMMISSION PROPRETÉ

FICHE PROPOSITIONS PISTES CYCLABLES

=====

- **Le constat :**

Le développement des pistes cyclables sur le territoire de la métropole pose un problème quant à leur entretien. Ce dernier se fait au niveau des 6 subdivisions de la direction de la métropole, sans continuité territorial. Et chacune avec ses propres moyens ou pas, en terme de mécanisation.

- **Notre proposition :**

Il faudrait créer une véritable unité qui prendrait en charge l'entretien et la gestion de l'ensemble de ces pistes avec du matériel dédié. Comme il existe une unité silos à verre ou le service arbres.